SSP/VPOD

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS GENÈVE

A tous les employeurs de l'aéroport

Pétition du personnel

Pour l'amélioration des conditions de travail

Les employé-e-s soussigné-e-s, fixes ou auxiliaires, travaillant à l'aéroport,

Considérant que :

- Certaines entreprises sont soumises à des CCT et d'autres pas, alors qu'elles travaillent dans le même secteur d'activité,
- Le SSP a demandé aux différents employeurs, lorsqu'ils travaillent dans le même secteur, de respecter les mêmes conditions de travail et de salaires,
- Les employeurs répondent au SSP que la concurrence actuelle, entre entreprises soumises et entreprises non soumises à des CCT, est délibérée et encouragée par l'AIG,
- Cette concurrence est encore accrue lors des diminutions du nombre de vols,
- L'AIG met des pressions sur les entreprises pour exacerber cette concurrence, notamment lors du renouvellement des concessions aéroportuaires,
- Cette concurrence de type déloyal défavorise les employé-e-s de toutes les entreprises de l'aéroport, et ce autant dans leurs conditions de travail que dans leurs statuts,

Demandent que :

- Les différentes dispositions légales et jurisprudences cantonales et fédérales (Loi sur le Travail, Code des Obligations, Arrêt Orange, Arrêt sur le paiement des fériés pour le personnel auxiliaire, etc.) soient appliquées dans tout l'aéroport, tant pour le personnel soumis au droit public (AIG) que celui soumis au droit privé (le reste des entreprises),
- Les CCT existantes dans un secteur soient élargies à toutes les entreprises travaillant dans le même secteur,
- Le personnel avec des contrats à l'heure (dit auxiliaire) soit systématiquement inclus dans le champ d'application des CCT pour le personnel avec salaire mensuel,
- Des salaires minimums soient négociés avec le SSP pour toutes les entreprises qui oeuvrent dans un secteur où aucune CCT n'existe à ce jour,
- Une plateforme de contrôle du site aéroportuaire soit mise sur pied, avec des représentants des entreprises et des représentants du SSP, ceci afin de veiller à la mise en œuvre et à la bonne application des points précédents.

En signant cette pétition, le personnel donne mandat au syndicat SSP de défendre ses intérêts collectifs afin de faire aboutir les revendications qui précèdent.

(Les signatures ne seront pas transmises aux employeurs)

NOM (en majuscules)	PRENOM (en majuscules)	EMPLOYEUR	SIGNATURE

A retourner **avant le 15 novembre 2009** au **SSP** 6, rue des Terreaux du Temple 1201 Genève

Tél. 022 741.50.81 – Fax 022 741 50 85 – e-mail: y.mugny@sspge.ch – site : www.sspta.ch